

Version Bruxelles

GUIDE

DE L'ANIMATEUR



Toute la lumière sur le
marché de l'énergie.





ENERGIE À BRAC

Janvier 2007, le marché de l'énergie est libéralisé dans toute la Belgique. Cet événement a profondément modifié l'organisation et le fonctionnement du marché du gaz et de l'électricité.

Des changements se font ressentir pour le consommateur...

Qui fait quoi sur ce marché ? Comment l'énergie arrive-t-elle jusqu'à mon habitation ? Qui contrôle les prix de l'énergie ? D'où provient-elle ? Energic'à brac permet de répondre à toutes ces questions et plus encore.

Apprendre à maîtriser le fonctionnement du marché de l'énergie devient un jeu d'enfants !



Energic'à brac est une idée originale de l'asbl Empreintes. Sur base d'un prototype développé dans le cadre du projet Eco Watchers par Empreintes asbl, il a été réalisé de manière concertée par :

Le Centre d'Appui SocialEnergie (Fédération des Services Sociaux)

La FdSS fédère une trentaine de services sociaux et psycho-sociaux associatifs bruxellois et wallons, reconnus et agréés. Leur champ d'action est la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Le Centre d'Appui SocialEnergie est la structure de référence en matière d'énergie de l'ensemble des travailleurs sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale.

www.fdess.be - www.socialenergie.be

Énergie Info Wallonie

Énergie Info Wallonie est un service d'appui aux consommateurs vulnérables de Wallonie. Ce service a été créé par le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE) et par l'ASBL Droits Quotidiens, avec le soutien du Gouvernement wallon. Il a pour objectif de soutenir et informer gratuitement les travailleurs sociaux et les citoyens consommateurs sur toute difficulté ou question liée à l'accès à l'énergie. www.energieinfowallonie.be

Empreintes asbl

Empreintes inscrit son action dans l'éducation relative à l'environnement et propose aux enfants, adolescents, jeunes adultes, publics en situation de précarité et à ceux qui travaillent avec eux des animations, formations, outils pédagogiques et des occasions de faire des expériences nouvelles et découvrir comment devenir davantage acteur de leur environnement. Empreintes asbl est animatrice du Centre régional d'initiation à l'environnement (CRIE) de Namur. www.empreintesasbl.be

Pour de plus amples informations sur cet outil d'animation ou pour toute question ou difficulté liée à l'accès à l'énergie, n'hésitez pas à consulter le site internet www.socialenergie.be ou à contacter le Centre d'Appui SocialEnergie au 02/526.03.00 ou l'asbl Empreintes au 081/39.06.60.

Thème	Le marché libéralisé de l'énergie
Public	Public adulte
Nombre de participants	De 3 à 15 personnes.
Niveau de connaissance souhaité	Aucune connaissance n'est requise. Les questions abordées peuvent être adaptées en fonction du niveau de connaissance des participants.
Durée approximative de l'animation	En moyenne, de 45 minutes à 1 heure. La durée peut varier selon le public et le type d'animation.
Matériel nécessaire	L'outil d'animation et une table centrale où disposer le matériel de l'animation de manière à ce que tout le monde puisse voir et participer.



Energic'à brac a été créé dans un but pédagogique. Il poursuit les objectifs suivants :

- permettre de visualiser l'organisation du marché libéralisé du gaz et de l'électricité et l'ensemble de ses acteurs ;
- comprendre le rôle des différents acteurs dans le marché libéralisé et aider le consommateur à savoir comment et à qui s'adresser selon la circonstance ;
- retracer le cheminement de l'énergie de sa source jusqu'à sa consommation par les citoyens ;
- susciter la réflexion sur les implications de la libéralisation du marché de l'énergie.



Energic'à brac a été créé pour expliquer le marché libéralisé aux clients résidentiels (clients dont l'essentiel de la consommation est destiné à l'usage domestique). Il ne vise pas à aborder les spécificités applicables aux clients professionnels.

Energic'à brac peut servir dans le cadre d'animation de groupes autour des questions liées à l'accès à l'énergie. Il est encadré par un animateur qui a lui-même été formé à la matière de l'énergie et à la dynamique de l'outil.

Energic'à brac permet d'aborder une matière difficile et parfois rébarbative de manière ludique. La méthode pédagogique utilisée est une méthode interactive et participative.



Energic'À Brac se présente sous la forme d'une boîte contenant divers éléments :

- **Un guide explicatif** contenant des informations sur :
 - l'utilisation de l'outil d'animation ;
 - le matériel de la boîte ;
 - le contexte de la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité.



- **Des blocs de bois** représentant les sources d'énergie et les acteurs du marché. Chaque acteur est représenté par un bloc de bois sur lequel apparaît soit le logo de l'acteur concerné, soit une illustration.

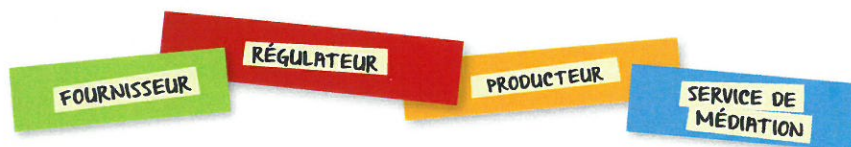
7 Producteurs	Centrale nucléaire, Eolienne, puit à pétrole, centrale de production hydroélectrique, panneaux solaires, centrale à charbon, centrale au gaz
2 Gestionnaires de réseau de transport	Fluxys (gaz), Elia (électricité)
1 Gestionnaire de réseau de distribution	Sibelga
7 Fournisseurs	Belpower, EDF Luminus, Electrabel, Energie 2030, Lampiris, Mega, Octa+
2 Régulateurs	Régulateur fédéral : la CREG • Régulateur bruxellois : Brugel
1 CPAS	
1 SPF Economie	
1 Secteur associatif	
1 Service de médiation	Service fédéral de médiation de l'énergie
1 Juge de paix	
3 blocs vierges prévus pour d'éventuels nouveaux acteurs du marché	

■ Autres infrastructures du marché :

- 7 cartes représentant les sources d'énergie correspondant aux différents producteurs : atome, vent, pétrole, eau, soleil, charbon et gaz ;
- 5 habitations ;
- pour l'électricité : 1 pylône Haute tension et 1 pylône basse tension ;
- pour le gaz : 1 tuyau de gaz (représentant les haute et basse pressions).

■ Étiquettes nominatives

Ces étiquettes sont à replacer sur chaque acteur du marché (en cours ou en fin d'animation).



■ 12 fiches mémos

Une fiche explicative pour chaque acteur et infrastructures du marché : sources d'énergie, producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs, CPAS, etc. Les principaux rôles et missions de ces acteurs sont précisés dans ces fiches.



Le contenu de ces fiches ne prétend pas à l'exhaustivité et est valable à la date à laquelle il a été rédigé (mars 2015). Il nécessite une mise à jour au fur et à mesure de l'évolution des différentes réglementations applicables. Les fiches actualisées seront disponibles sur le site www.socialenergie.be



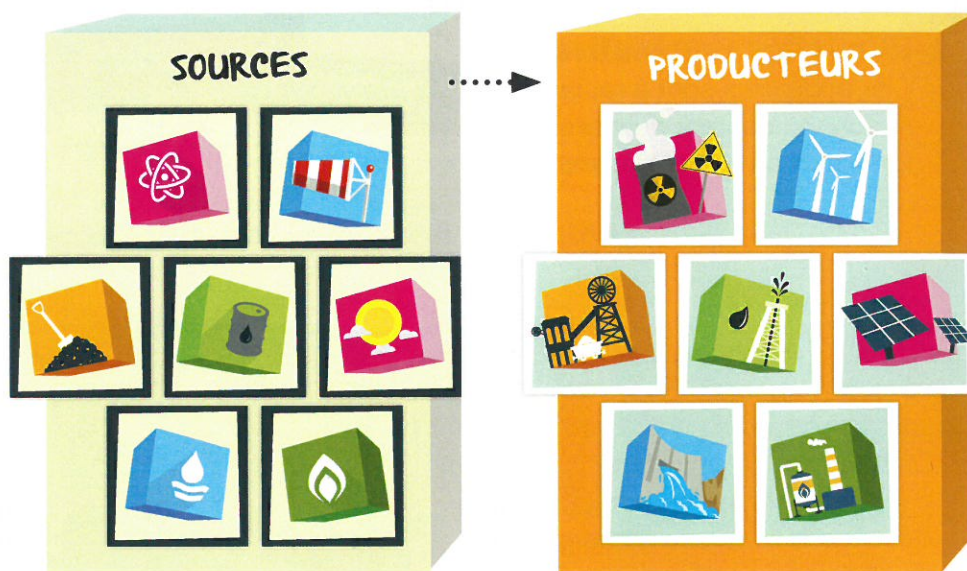
■ 20 cartes « vrai ou faux ? »



SOLUTIONNAIRE



economie



FOURNISSEURS

Electrabel
GDF SUEZ

luminus

belpower
driven by nature

energie
2030.be

Secteur Associatif



LES RÉGULATEURS

CREG

brugel

DE BRUSSELE REGULATOR VOOR ENERGIE

GESTIONNAIRES DE RÉSEAU DE TRANSPORT

FLUXYS

elia

Au cœur d'un monde qui avance

GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Sibelga

CONSOMMATEURS

lampiris

mega

OCTA+

SERVICES DE MÉDIATION

CPAS

Ombudsdienst
Service de Médiation

ENERGIE



4. DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

■ Mise en place :

L'animateur répartit les blocs, les pylônes/conduites de gaz et les cartes « sources d'énergie » de manière aléatoire sur une table. Les étiquettes nominatives sont à disposer, au choix, en début ou en cours de partie (voir plus bas).

L'animateur invite l'ensemble des participants autour de la table.

■ Déroulement :

Mise en contexte

En fonction du groupe animé, l'animateur peut choisir de contextualiser de manière ludique ou non.

L'animateur peut par exemple exposer, avec ses mots, le scénario suivant :

« En ce jour..., une violente tempête est passée sur le marché de l'énergie. Tout est dévasté ! L'ensemble du réseau est déstructuré ! Plus moyen d'acheminer l'énergie jusqu'aux habitations. »

Ensemble, vous allez relever le défi de « l'après-tempête » pour permettre à toute la population de pouvoir se chauffer, s'éclairer...

Pour ce faire, un objectif : reconstituer le cheminement de l'énergie de la source à l'habitation et positionner les différents acteurs actifs sur le marché ».

Consignes que l'animateur peut donner :

1. **Ecartez les blocs qui ne vous évoquent rien (s'il y en a) ;**
2. **Regroupez ceux qui vous paraissent aller ensemble ;**
3. **Structurez l'ensemble des groupes les uns par rapport aux autres en partant de la source d'énergie jusqu'aux habitations.**

- L'animateur n'intervient pas dans cette première partie. Il peut retenir les fausses croyances ou erreurs soulevées par les participants pour en discuter par la suite.

Les étiquettes nominatives peuvent être mises à disposition en début de partie pour identifier « qui est qui » ou lorsque le groupe a réalisé une première structuration, ou encore être utilisées pour faire la synthèse du marché.

- Lorsque les participants ont reconstitué le marché, l'animateur les invite à expliquer leur proposition et à exprimer ce qu'ils savent au sujet des différents acteurs.

Il n'existe pas de « solution unique » du marché reconstitué. Toutefois, l'animateur peut adapter la disposition des différents éléments conformément au solutionnaire ci-avant.

L'animateur présente chaque acteur, explique son rôle et aborde les relations entre les différents acteurs, en se basant sur les fiches mémo. En fonction du niveau de connaissance des participants, il peut aller plus ou moins loin dans les explications concernant le marché de l'énergie.

L'animateur peut approfondir le sujet à l'aide des cartes « vrai ou faux? ». Soit il pose lui-même les questions au groupe, soit les participants se posent mutuellement les questions.

Afin d'aider les animateurs à mieux s'approprier l'outil, des formations sont proposées par le Centre d'Appui SocialEnergie et par l'ASBL Empreintes. Celles-ci ont pour objectifs d'aborder la matière du marché libéralisé de l'énergie et de se former à l'utilisation et l'animation de l'outil.

REMARQUES / NOTES

Il existe deux versions de l'outil d'animation : une valable en Wallonie et l'autre en Région de Bruxelles-Capitale.

Certains acteurs du marché sont spécifiques à l'une ou l'autre région et des différences existent également au niveau du fonctionnement du marché et de la réglementation applicable.



CONTEXTE:

1. Le marché libéralisé du gaz et de l'électricité

Auparavant, le consommateur n'avait qu'un interlocuteur : les intercommunales s'occupaient à la fois du développement, de l'entretien des lignes électriques et des conduites de gaz, du raccordement, du relevé des compteurs, de la fourniture d'électricité et de gaz et de vos factures.

Depuis 2007, le marché de l'énergie est libéralisé en Belgique. Le consommateur est face à plusieurs interlocuteurs :

- **le gestionnaire de réseau de distribution (GRD)**, qu'on ne choisit pas car il dépend de l'endroit où l'on vit. Il a pour missions d'assurer la distribution d'énergie jusqu'aux habitations et de réaliser différentes prestations techniques liées au raccordement (voir fiche GRD) ;
- **le fournisseur commercial**, avec qui l'on signe un contrat de fourniture de gaz et d'électricité (voir fiche fournisseur).

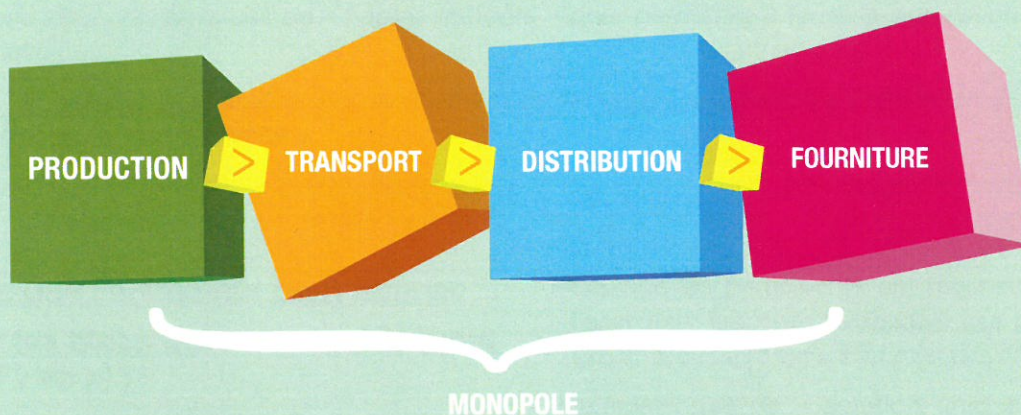
Aujourd'hui, chacun a le droit de choisir son fournisseur d'électricité et de gaz naturel.

Si le consommateur n'a pas conclu de contrat avec un fournisseur de son choix, il sera fourni par un "fournisseur désigné". Par contre, tout nouveau consommateur a l'obligation de choisir un fournisseur.

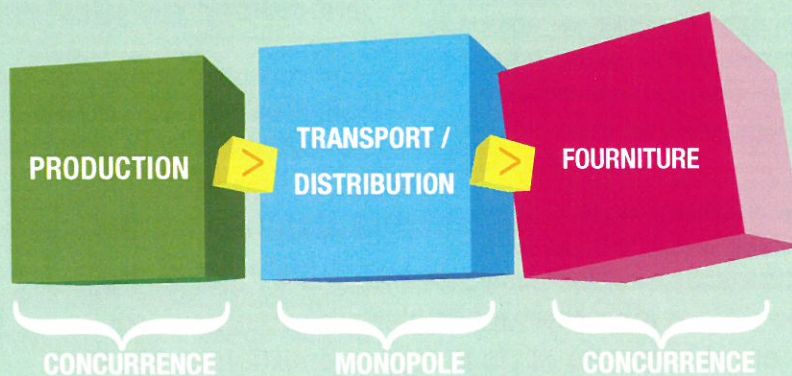
Ainsi, la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz naturel suppose une séparation entre :

- les activités ouvertes à la concurrence et à une logique de marché : la production d'énergie et la vente aux clients ;
- les activités exercées dans le cadre d'un monopole public de fait : le transport et la distribution de l'électricité et du gaz.

Avant la libéralisation



Après la libéralisation





Avec la libéralisation du marché, une série d'acteurs ont vu le jour, tels que :

- **les régulateurs**, qui veillent au bon fonctionnement du marché (voir la fiche Régulateurs) ;
- **les médiateurs**, qui traitent les plaintes et les demandes d'indemnisation des clients (voir la fiche Services de médiation).



Dans le cadre de la libéralisation du marché, des mesures ont également été prises afin de renforcer la protection des consommateurs, et particulièrement des consommateurs vulnérables.

2. Le partage des compétences entre l'Etat fédéral et les régions

L'Etat fédéral est notamment compétent pour :

- l'approvisionnement de la Belgique en électricité et en gaz naturel ;
- le transport de l'électricité par le réseau à haute tension ;
- le stockage et le transport du gaz naturel ;
- l'énergie nucléaire ;
- le calcul du tarif social.

Les régions sont quant à elles compétentes pour :

- la distribution et le transport local d'électricité ;
- la distribution de gaz ;
- la production à partir de sources d'énergies renouvelables ;
- l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) ;
- une série d'obligations de service public (OSP), dont notamment celles liées à la protection de l'environnement et aux mesures sociales ;
- à partir du 1^{er} juillet 2014, le contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité.



Remerciements :

Stéphanie de Tiège : **conception** • Annick Cockaerts, Stéphanie de Tiège, Marie Hanse, Hélène Marot, Elvis Mihalowitch, Sophie Quintart, Caroline Rousseau, Elisabeth Tichon : **rédaction et relecture** • Jérôme Culot : **graphisme** • Vincent Sellenne (Art of Games): **production**
 • Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles Environnement – IBGE et du Service Public de Wallonie – Département de l'énergie et du Bâtiment durable.

Cet outil est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> ou envoyez un courrier à Creative Commons, 444 Castro Street, Suite 900, Mountain View, California, 94041, USA.

Avec le soutien de



Wallonie

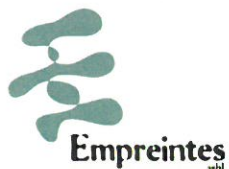


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

be.brussels



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels



Empreintes



de Namur

Centre d'Appui



social energie

Steunpunt



énergie info
wallonie
éclairez vos droits !